

Me. 6  
Ant.  
Bisvante  
&  
Maur  
Peyron.

Le jour de la semaine (le dimanche) 1757  
Le dix sept novembre mil huit cent cinquante six, après la publication de l'ordonnance de mariage faite au pres de nosseigneurs parsonniers de la paroisse d'Antoine Bisvante de cette paroisse fils majeur de Joseph Antoine Bisvante & de Joseph Lapeyron de cette paroisse d'une part, & Marie Peyron

Sixieme feuillet

fils majeur de Joseph Peyron & de Marie Bisvante ses père & mere de cette paroisse d'autre part, de l'etat de mariage avec respectivement si opposition au dit mariage n'est faite par aucun des parents ou autres personnes qui ont le droit de s'opposer au dit mariage & l'ordonnance de mariage est lue & prononcée devant la benediction de Joseph de la paroisse de Antoine Mauran succant de Jean l'Espere de Jean Baptiste Girard de Pierre Bourselle, de Pierre Guerin, & de J. l'ancien notaire de cette paroisse, & de J. l'ancien notaire de cette paroisse, & de J. l'ancien notaire.

(le dimanche) 1757